

## Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 02/01/2018

**Présents** : DINEE Raymonde, COULOMB Francis, ROCHER Claude, BOYER Yves, RINAUDO Joel, CABANIS Fred, COUDE Pascal, MARTIN Jean François, LAROSE Hubert, PERRIN Bernadette, GILABERT André, BARTHELEMY Bernard

**Absents excusés** : GIGNOUX Sylvie, BAILLET Thierry

### ORDRE DU JOUR

#### REUNION GALETTE DES ROIS LE 13 JANVIER

Raymonde Dinée est chargée de l'intendance

Le Président présentera ses vœux aux adhérents et parlera des séjours et plus particulièrement

- de la Maurin des Maures (15 avril),
- des crêtes varoises jumelées avec la journée du vélo FFCT (20 mai). La salle Yann Piat a été réservée pour l'occasion, les jeunes y seront conviés. Bien que la fête du vélo soit gratuite, une anchoïade et le rosé seront offerts.

#### AG du CODEP

Se déroulera le 20 janvier à partir de 8h30 à La Londe chez Odalys.

Il serait bon que quelques animateurs VTT y assistent. 2 repas sont offerts par le CODEP.

Hubert Larose réalisera le balisage d'accès.

Il y aura présentation de maillots par différents prestataires.

#### MAURIN DES MAURES

Les parcours sont OK, il reste encore quelques propriétaires à voir.

Voir avec le département et la région pour l'obtention d'arches + tentes (gratuites). Yves Boyer s'en charge.

Présentation par Claude Rocher de la couverture de la plaquette, choisie à l'unanimité.

Une prestation pour animation par un professionnel est proposée à 547 €. Vérifier si elle est TTC afin d'éviter toute redevance ultérieure auprès de la SACEM. Hubert Larose s'en charge.

Des restaurateurs se sont proposés : kebab, casse croûte, accord.

Lancer les démarches auprès des partenaires potentiels habituels Francis Coulomb et Hubert Larose s'en occupent.

La prestation « sécurité » est assurée dans sa totalité par les pompiers, prévenir le CCFF par politesse que ceux-ci le contacteront. Hubert Larose s'en occupe.

Contrairement aux autres années, si Odalys prête sa salle gracieusement, il ne participera pas financièrement au repas. Il est donc décidé de le transformer en apéritif dinatoire.

La question est posée sur la saisie différée des bulletins d'engagement, qui requière un personnel nombreux pour un impact réduit au niveau de l'exploitation immédiate (connaître le plus jeune, le plus vieux, le club le plus nombreux ect .....). Ce personnel pourrait être utilisé pour les inscriptions.

Claude Rocher doit rencontrer Eric Costa qui est en charge de l'informatique au club d'Hyères.

## **SITE SUR FACEBOOK**

Il est demandé à Claude Rocher et Joël Rinaudo de voir comment inclure le lien de la page Facebook de l'UCPL sur le site UCPLALONDE.COM.

## **REMORQUE ROUTE**

La phase « repérage des arceaux » est terminée, la remorque doit retourner chez l'industriel pour finalisation dès que possible de manière à être disponible pour la sortie journée du 31 janvier.

## **LOGICIEL DE COMPTABILITE**

Afin d'être en parfaite adéquation avec les services officiels, le logiciel de comptabilité du club est désormais celui utilisé par le Comité Départemental Olympique « basicompta », moyennant un droit d'accès de 52€ par an. Raymonde Dinée et Bernadette Perrin ont suivi un stage de formation.

## **DIVERS**

Reprise des sorties VTT le samedi 5 janvier.

2 Banderoles vont être achetées.

Comme pour 2017, Le club paye la licence aux animateurs VTT qui encadrent les jeunes.